



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Eleves

Question au Gouvernement n° 2033

Texte de la question

M. le president. La parole est a Mme Marie-Therese Boisseau.

Mme Marie-Therese Boisseau. Monsieur le ministre de l'agriculture, la distribution gratuite de lait et de produits laitiers dans les ecoles et les colleges est une mesure ancienne mais bonne, qu'il faut maintenir pour au moins trois raisons.

Elle a une valeur symbolique, puisqu'il s'agit d'une sorte de reconnaissance des efforts consentis par nos eleveurs pour produire un lait qui est aujourd'hui l'un des meilleurs du monde.

Elle conforte chez nos enfants l'envie, le gout du lait, qui reste un aliment indispensable a leur croissance.

Enfin et surtout, elle est de plus en plus necessaire alors que trop d'enfants et d'adolescents issus de familles a tres petits budgets ne mangent plus a la cantine, voire ne mangent plus certains jours.

Je souhaite, pour ma part, non seulement que cette action extremement benefique soit poursuivie, mais qu'elle soit mieux coordonnee avec d'autres ministeres et avec les collectivites locales, afin de lui assurer une plus grande efficacite.

Cependant, j'entends dire un peu partout que cette aide ne serait pas reconduite a la rentree prochaine.

J'aimerais etre rassuree, monsieur le ministre. Qu'en est-il ? Que comptez-vous faire ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'agriculture, de la peche et de l'alimentation.

M. Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, de la peche et de l'alimentation. Madame le depute, pour etre franc, je dois reconnaitre que la question que vous venez d'evoker s'est effectivement posee. Mais la distribution gratuite de lait et de produits laitiers dans les ecoles et les colleges repond a un veritable besoin, et notamment a un besoin social. Je suis donc heureux de vous annoncer que j'ai pris toutes les dispositions necessaires aupres de l'Office national interprofessionnel du lait pour que cette distribution gratuite soit maintenue a la prochaine rentree. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. Jean-Claude Lefort. Tres bien !

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a Mme Marie-Therese Boisseau.

Mme Marie-Therese Boisseau. Monsieur le ministre de l'agriculture, la distribution gratuite de lait et de produits laitiers dans les ecoles et les colleges est une mesure ancienne mais bonne, qu'il faut maintenir pour au moins trois raisons.

Elle a une valeur symbolique, puisqu'il s'agit d'une sorte de reconnaissance des efforts consentis par nos eleveurs pour produire un lait qui est aujourd'hui l'un des meilleurs du monde.

Elle conforte chez nos enfants l'envie, le gout du lait, qui reste un aliment indispensable a leur croissance.

Enfin et surtout, elle est de plus en plus necessaire alors que trop d'enfants et d'adolescents issus de familles a tres petits budgets ne mangent plus a la cantine, voire ne mangent plus certains jours.

Je souhaite, pour ma part, non seulement que cette action extrêmement benefique soit poursuivie, mais qu'elle soit mieux coordonnee avec d'autres ministeres et avec les collectivites locales, afin de lui assurer une plus grande efficacite.

Cependant, j'entends dire un peu partout que cette aide ne serait pas reconduite a la rentree prochaine. J'aimerais etre rassuree, monsieur le ministre. Qu'en est-il ? Que comptez-vous faire ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'agriculture, de la peche et de l'alimentation.

M. Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, de la peche et de l'alimentation. Madame le depute, pour etre franc, je dois reconnaitre que la question que vous venez d'evoquer s'est effectivement posee. Mais la distribution gratuite de lait et de produits laitiers dans les ecoles et les colleges repond a un veritable besoin, et notamment a un besoin social. Je suis donc heureux de vous annoncer que j'ai pris toutes les dispositions necessaires aupres de l'Office national interprofessionnel du lait pour que cette distribution gratuite soit maintenue a la prochaine rentree. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. Jean-Claude Lefort. Tres bien !

Données clés

Auteur : [Mme Boisseau Marie-Thérèse](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2033

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 décembre 1996, page 7857

Réponse publiée le : 4 décembre 1996, page 7857

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 4 décembre 1996